

Le gouvernement de la France offrit à nos Religieux une indemnité pour les dédommager de leurs dépenses. Mais eux, se trouvant trop heureux d'avoir pu rendre service à la nation protectrice et lui témoigner leur attachement et leur reconnaissance, n'acceptèrent aucun don pécuniaire.

(S. FRANÇOIS ET LA TERRE-STE.)

---

CORRESPONDANCE DE ROME.

Rome, le 4 Janvier 1892.

La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée dans la Ville Sainte avec une piété des plus touchantes. Un *Inviolato Sacro* du Cardinal Vicaire avait prescrit une neuvaine préparatoire à cette fête si populaire à Rome. Partout, il y eut grand concours de fidèles à la Table-Sainte et aux divers offices de la journée ; partout il y eut des démonstrations de la piété des vrais Romains pour Marie Immaculée.

Dans toutes nos églises franciscaines, nous avons fêté avec joie le glorieux privilège de la Ste Vierge que l'Ordre Séraphique a toujours enseigné, défendu et soutenu avec constance.

A l'*Ira Cali*, les membres du Tiers-Ordre, se joignirent aux Religieux du Couvent pour acclamer l'Immaculée, dans la procession qui se fait en son honneur dans l'intérieur de l'église.

A S. Antoine les offices furent présidés par le Rme Père Général, qui officia aux premières Vêpres et à la grand-messe. Après midi, l'église, resplendissant de mille feux, était littéralement bondée de fidèles qui étaient venus assister au chant des Vêpres et au sermon. Vers le soir, le collège parut tout illuminé : des lumières de diverses couleurs brillaient à toutes les fenêtres extérieures et redisaient à tous les passants notre amour et notre vénération pour l'Immaculée Conception.

Dans ma dernière lettre, je vous annonçais la création de deux nouveaux Cardinaux : elle a eu lieu dans le consistoire secret du 14 décembre. Le jeudi suivant, 17 décembre, le Souverain Pontife a tenu un consistoire public, pour conférer le chapeau cardinalice aux deux nouveaux Princes de l'Eglise, ainsi qu'à son Eminence le Cardinal Gruscha, créé dans le consistoire du 1er juin dernier.

Escortée de la cour pontificale et des Généraux de l'Ordre avec leurs Procureurs, Sa Sainteté, portée sur la *Sedia gestatoria*, s'est rendue dans la salle Royale où les nouveaux Cardinaux vinrent recevoir le chapeau avec les cérémonies accoutumées. A l'entrée et à la sortie de la salle Royale, le Souverain Pontife a été acclamé par la foule, qui avait pu obtenir la faveur de pénétrer dans le Vatican et qui se pressait sur son passage.

Le Cardinal Ruffo Scilla, d'origine Sicilienne appartient à une